

<b>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE</b>				<b>COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	
Nombre de conseillers				Séance du 13 décembre 2024,	
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.	
10	6	9	4 dont 3 pouvoirs		
Date de convocation : 03/12/2024				Présents : Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Charline RAGEAU.	
Date d'affichage de la délibération : 19/12/2024				Elue excusée ayant donné pouvoir : Alexandra BERGER ayant donné pouvoir à Yann BERGER Daniel PILLET ayant donné pouvoir à Aline MAUCHERAT, Romain VIGIER ayant donné pouvoir à Charline RAGEAU.	
				Absente . Laurence BERGER	
				Secrétaire de séance : Aline MAUCHERAT	
<b>Délibération n°2024 12 13 05 : Abonnement à PanneauPocket.</b>					

La communauté de communes Cœur de Savoie propose des tarifs préférentiels pour s'abonner à PanneauPocket. Il s'agit d'un abonnement conjoint pour la communauté de communes et les 41 communes du territoire. Le tarif pour Le Pontet est de 20 € par an.

En souscrivant à cet abonnement, la commune pourra utiliser librement cette application afin d'améliorer la communication avec ses administrés et toute personne extérieure à la commune désirant bénéficier des informations et alertes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adhésion à l'application PanneauPocket à partir de janvier 2025.
- **APPROUVE** le montant de l'abonnement annuel de 20€ proposé par la communauté de commune Cœur de Savoie.

Vote : adopté à l'unanimité - 9 voix pour.

La secrétaire de séance,  
Aline MAUCHERAT




Le Maire,  
André DAZY

